

L'attention des candidats est attirée sur l'évolution du programme d'économie. Il propose des thèmes fondamentaux permanents (socle) et des thèmes « glissants » qui seront renouvelés au fur et à mesure des sessions.

Les candidats noteront également les évolutions des programmes de l'option A, de l'option C et de l'option D qui ont été actualisés pour la session 2019.

Hormis ces changements, pour les autres épreuves les évolutions entre les programmes 2018 et 2019 apparaissent en italique ou les notions qui disparaissent sont rayées.

Les candidats à l'agrégation externe d'économie et gestion ont le choix entre cinq options. Ce choix est formulé au moment de l'inscription ;

- option A : administration et ressources humaines ;
- option B : finance et contrôle ;
- option C : marketing ;
- option D : système d'information ;

Les candidats déclarés admissibles ou admis font l'objet de classements distincts selon l'option choisie. Les épreuves sont déterminées ainsi qu'il suit :

A - Épreuves d'admissibilité

1. Dissertation portant sur le management

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve doit permettre au candidat de montrer :

- qu'il possède les connaissances et les concepts fondamentaux du management des organisations ;
- qu'il est capable d'analyser les décisions et les actions des entreprises dans le contexte structurel et conjoncturel actuel, ainsi que de prendre la mesure du caractère contingent de leurs évolutions, tant dans le domaine conceptuel que dans l'observation de faits ;
- qu'il est en mesure de présenter une argumentation cohérente et structurée dans le cadre d'une problématique.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le management dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Concepts et modélisations des organisations

- Théories de la firme et de la gouvernance
- Théories des organisations et des institutions
- Théories de la décision et de l'information
- Modèles stratégiques

2. Problématiques, enjeux et pratiques du management stratégique

- Choix stratégiques : frontières, taille, activités et métiers, modèles d'affaires
- Pilotage de l'innovation, de la valeur et de la performance

3. Problématiques, enjeux et pratiques du management organisationnel

- Choix et évolutions des structures, des modes de coordination et des systèmes d'information
- Pilotage et dynamique des acteurs

4. Problématiques, enjeux et pratiques du management opérationnel

- Chaîne de valeur, processus, flux physiques et informationnels
- Gestion des opérations, du temps et de la qualité

2. Composition à partir d'un dossier portant, au choix du candidat formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C, D choisie :

- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;
- soit sur l'économie.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Cette épreuve consiste à répondre de façon structurée au sujet posé en se fondant sur des éléments fournis dans le dossier mais aussi en apportant ses connaissances personnelles et des exemples.

Composition à partir d'un dossier portant sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires

L'épreuve permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution du droit positif, de la réglementation et de la doctrine juridique ;
- la capacité d'analyser des situations juridiques et d'établir des liens entre faits et normes juridiques ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner le droit dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

1. Les notions fondamentales du droit

- Les institutions politiques, administratives et juridictionnelles françaises et européennes
- Les sources normatives : nationales, européennes et internationales
- La personnalité juridique
- Le contrat
- La propriété
- La responsabilité
- La preuve et les différents modes de règlement des litiges

2. L'exercice du commerce

- Les commerçants et les activités commerciales
- Les principaux contrats à caractère commercial
- La réglementation de la concurrence
- La protection du consommateur
- Le droit pénal économique

3. Les formes et le fonctionnement des structures juridiques

- L'entreprise individuelle
- Les sociétés commerciales et civiles
- Le groupement d'intérêt économique, le groupement européen d'intérêt économique
- L'association
- Les notions essentielles relatives aux groupes de sociétés

4. Le financement et la pérennité de l'entreprise

- Le patrimoine de l'entreprise
- Le droit du crédit, les sûretés
- Les notions essentielles relatives au droit des entreprises en difficulté

5. Le droit social

- Les relations individuelles et collectives de travail
- La protection sociale

Composition à partir d'un dossier portant sur l'économie

L'épreuve permet de valoriser :

- la maîtrise des connaissances fondamentales et du sens de l'évolution de la pensée économique ;
- la capacité d'analyse de mécanismes économiques et d'interprétation des phénomènes économiques ;
- une argumentation cohérente, structurée et répondant à une problématique construite à partir du sujet.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner l'économie dans le cycle terminal des lycées, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

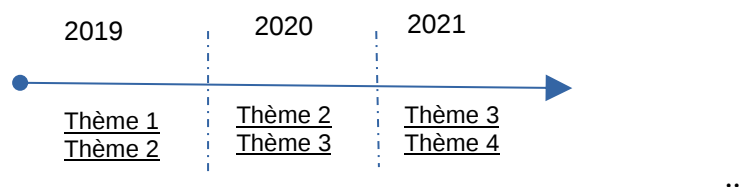
Thèmes fondamentaux au cœur de l'analyse macroéconomique et microéconomique :

- les grandes notions de comptabilité nationale et la mesure des performances macroéconomiques : les grands agrégats macroéconomiques, leurs fondements, les enjeux, et leurs limites
- le fonctionnement d'un marché : fondements microéconomiques des comportements des acteurs, rôle des marchés et des prix.

« Thèmes glissants »

Deux thèmes sont proposés aux candidats chaque année (année n : thème 1 et thème 2). Un thème est maintenu deux ans, et seul l'un des deux thèmes est renouvelé chaque année.

La session 2019, session de mise en place de cette évolution du programme, est une session transitoire. A l'issue de celle-ci, l'un des deux thèmes sera renouvelé à la session 2020, l'autre thème sera maintenu.



Pour la session 2019, les thèmes proposés sont :

- le travail
- la redistribution

Les candidates et les candidats noteront qu'ils pourront être amenés à traiter tant les thèmes permanents qui constituent le socle des connaissances économiques attendu que les thèmes glissants, les uns n'excluant pas les autres

3. Étude de cas sur la gestion des entreprises et des organisations

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Cette épreuve consiste en l'étude d'une situation pratique relative au domaine de l'option choisie par le candidat.

Le programme correspond aux connaissances requises pour enseigner les sciences de gestion en classe de première et dans la spécialité correspondante à l'option choisie en classe de terminale, dans les classes post-baccalauréat de lycée et dans les premiers cycles technologiques universitaires. Les candidats doivent maîtriser également les éléments suivants :

Option A

1. Ressources humaines dans les organisations
 - Stratégie et politique des ressources humaines
 - Diagnostic des ressources humaines
 - Processus relationnels
 - Approches théoriques et analyse du travail
 - Pilotage et performance des ressources humaines
2. Gestion administrative dans les organisations
 - *Optimisation des processus administratifs*
 - Structures et procédures informationnelles
 - Ordonnancement et gestion du temps
 - Organisation du travail et gestion de projets
 - Modélisation et évaluation des activités administratives
3. Gestion des ressources humaines
 - Pratiques et dispositifs de gestion des ressources humaines
 - Politique de rémunération
 - *Formation*
 - *Gestion des compétences et des parcours*
 - Conditions de travail
 - *Gestion des relations sociales*
 - Système d'information des ressources humaines
4. Communication
 - Approches théoriques de la communication
 - Communication et réseaux
 - Communication interne, communication externe
 - Communication interculturelle
 - Conception et mise en œuvre des actions de communication
 - *Communication et gestion des conflits*
5. Éléments juridiques et réglementaires appliqués à la gestion administrative et à la gestion des ressources humaines

Option B

1. Comptabilité financière
 - Théories comptables, droit et doctrines comptables
 - Éléments d'histoire de la comptabilité
 - Normalisation comptable nationale et internationale
 - Cadres conceptuels et principes comptables
 - Traduction comptable de la vie des organisations marchandes et non marchandes
 - *Comptes de groupes, consolidation (normes IFRS et règlement 99/02), fusion*
 - *Contrôle interne, audit et commissariat aux comptes*
2. Contrôle de gestion
 - Problématiques du contrôle dans les organisations
 - Analyse des processus et création de valeur
 - Conception et réalisation de dispositifs de pilotage de la performance
 - Modélisation et calcul des coûts
 - Analyse et gestion des coûts

- Gestion budgétaire
- Tableaux de bord

3. Finance

- Modélisation et gestion de la rentabilité et du risque
- Diagnostic financier
- Décisions d'investissement et de financement
- *Gestion de la trésorerie et gestion des risques financiers (opérations de couverture)*
- Évaluation de l'entreprise
- *Ingénierie financière (fusion-acquisition, restructuration, gouvernance)*

4. Méthodes et outils d'aide à la décision

- Capitalisation et actualisation
- Statistique descriptive
- Méthodes de prévision
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
- Programmation linéaire, théorie des graphes, modèles de gestion des stocks, méthodes de simulation

4. Méthodes et outils d'aide à la décision

- Capitalisation et actualisation
- Statistique descriptive
- Méthodes de prévision
- *Induction statistique*
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
- *Programmation linéaire, modèles de gestion des stocks*

5. Éléments juridiques, réglementaires et fiscaux appliqués à la comptabilité financière et à la finance

- *régime juridique et fiscal des opérations de regroupement d'entreprises*
- *fiscalité des entreprises (TVA, imposition des résultats)*

Option C

1. Marketing stratégique

Le marché

- Les différentes études (qualitatives, quantitatives...), les outils (entretiens individuels, de groupes, observation, ethnométhodologie ...), les méthodes d'analyse des données (méthodes descriptives, méthodes explicatives)...
- *L'analyse de la concurrence*

La demande

- Les théories du comportement du consommateur et de l'acheteur : approche cognitive, approche expérientielle (place des émotions dans la prise de décision) ; modélisation ; processus élémentaires du comportement ; les facteurs explicatifs du comportement ; le processus de décision...

L'étude de l'environnement économique, géopolitique, technologique, social, juridique et éthique

- La veille, le data marketing, le Système d'information marketing

La segmentation de l'offre, le positionnement, le ciblage

Le marketing relationnel

La stratégie marketing dans un contexte numérique

2. Marketing opérationnel

- Politique de produit (service)
 - Notion de produit
 - La marque, le mode d'influence des marques
 - Les services associés au produit,
 - La politique de gamme,
 - Le cycle de vie
- Politique de prix
 - Formation des coûts
 - Élasticité, perception, sensibilité et acceptation des prix
 - Valeur et perception de l'offre
 - Stratégies et tactiques de prix
- Politique de communication
 - Stratégies de communication en fonction des cibles et des canaux
 - Communication média, hors média, digitale, promotion des ventes
 - Indicateurs d'efficacité
- Politique de distribution
 - Stratégies de distribution
 - Négociation, stratégies et tactiques
 - Méthodes de vente
 - Réseaux, circuits et canaux, chaîne de valeur et logistique
 - Gestion et animation du réseau
 - Commerce électronique et distribution omnicanale
 - Digitalisation du point de vente
 - Indicateurs d'efficacité et tests

3. Marketing sectoriel

- Marketing des activités de services (tourisme, arts et culture ...)
- Marketing industriel
- Marketing digital et des réseaux sociaux

4. Marketing multinational

- Étude de marché à l'international
- Stratégies de marketing international
- Les variables du mix à l'international

5. Éléments juridiques, réglementaires appliqués au marketing et à la communication

Droit des marques, des promotions des ventes, du droit à l'image et enfin des fichiers (CNIL,...)

6. Outils d'aide à la décision marketing

- Méthodes de recherche qualitative
- Statistique descriptive, analyse des données et méthodes de prévision
- Induction statistique, tests paramétriques d'ajustement et de comparaison
- Variables aléatoires et lois de probabilité usuelles
- Recherche opérationnelle et gestion de projet
- Comptabilité de gestion, gestion budgétaire et financière (analyse fonctionnelle du bilan, étude du compte de résultat...)

Option D

1. Méthodes et techniques informatiques

- Architectures matérielles et logicielles, systèmes d'exploitation
- Réseaux : équipements, protocoles et services
- Bases de données, exploitation des données
- Informatique décisionnelle, modélisation, alimentation, exploitation
- Principes et méthodes de conception et de développement des applications informatiques
- Algorithmique, programmation et génie logiciel
- Sécurité des systèmes d'information
- Protection des données (RGPD).

2. Management des systèmes d'information

- Gouvernance des systèmes d'information : rôle du système d'information dans l'organisation, reconfiguration de l'organisation et système d'information, système d'information et management stratégique, organisation et métiers de la DSI, externalisation du système d'information, infogérance, urbanisation, etc.
- Gestion de projets de systèmes d'information : les risques inhérents aux projets système d'information (identification et évaluation), méthode de gestion de projet système d'information, les différentes étapes du management de projets système d'information, les différents acteurs, conduite du changement, etc.
- Évaluation des systèmes d'information : modèles liés à l'appropriation, à l'utilisation, au succès des SI, à la satisfaction, TCO, contrôle et audit des systèmes d'information, référentiels (ITIL, CobIT CMMI), mode de facturation, risques et qualités ;
- Les progiciels : ERP, CRM, SCM, BI : avantages, risques ;
- Problématiques (toujours) émergentes : libre, cloud computing, green IT, IA, sécurité des systèmes d'information, Big data, etc.
- Éléments juridiques, réglementaires, éthiques appliqués à la conception et à la mise en œuvre des systèmes d'information, etc.

B - Épreuves d'admission**1. Leçon portant sur le management**

Durée totale de l'épreuve : 1 heure (exposé : 40 minutes maximum puis entretien : 20 minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures.

Présentation d'une leçon en relation avec les programmes de management des lycées et des classes post baccalauréat.

L'épreuve a deux dimensions : la maîtrise des notions fondamentales du management (indiquées dans le contenu du programme défini dans l'épreuve 1 de l'admissibilité) et les capacités à les transmettre.

Elle porte sur les contenus des enseignements de management des classes de première et terminale STMG, des classes de BTS définis au [B.O. n° 20 du 15 mai 2008](#) et de l'unité 7 – Management du DCG.

Dans un cadre pédagogique et un contexte d'enseignement donnés, le candidat présente un projet de séquence pédagogique, intégrée dans une progression (leçon, séance de travaux dirigés, etc.). La présentation est suivie d'un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est invité à justifier ses choix d'ordre didactique et pédagogique

2. Exposé à partir d'un sujet portant, au choix du candidat ou de la candidate formulé lors de l'inscription, indépendamment de l'option A, B, C, D choisie :

- soit sur les éléments généraux du droit et sur le droit des affaires ;
- soit sur l'économie.

Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum puis entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures ;

Le programme est identique à l'épreuve 2 de l'admissibilité.

3. Épreuve de cas pratique dans la spécialité correspondant à l'option A, B, C, D choisie par le candidat ou la candidate

Durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes maximum puis entretien : vingt minutes maximum) ; coefficient 1.

Durée de la préparation : quatre heures

Le programme de la spécialité est identique à celui de l'épreuve 3 de l'admissibilité.

Au cours de l'entretien, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte, dans le cadre de son enseignement, la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013